

Persévérer dans la chasse aux gîtes larvaires car la saison n'est pas terminée ! **Les œufs pondus à l'approche de l'hiver éclore au printemps prochain** : continuez de neutraliser les zones de ponte (triez, rangez, couvrez ou éliminez).

C'est aussi le moment de **préparer la saison prochaine**. Pour rappel : à l'approche de l'hiver, les œufs de moustique tigre entrent en diapause (hibernation). Ces œufs, résistants au froid et à la dessiccation, éclore au printemps suivant. Pour réduire le nombre de moustique tigre au printemps prochain, prévoyez les travaux de réaménagement ou d'adaptation pour éviter les petits contenants d'eau qui stagnent pendant plus d'une semaine (gîtes larvaires).

- Organisez-vous pour pouvoir éliminer les gîtes larvaires tout au long de la saison prochaine, de mai à novembre, en appliquant les bons gestes,
- Profiter de la saison hivernale pour réaliser les travaux et aménagements permettant d'éliminer les gîtes larvaires qui n'ont pas pu être neutralisés durant cette saison.



Quelques exemples de bons gestes

Pour les particuliers :

neutralisez les descentes de chéneaux de votre habitation, protégez les récupérateurs d'eau de pluie de vos jardins, rangez ou couvrez les outils de jardinage et les jeux pouvant se remplir d'eau, changez l'eau des abreuvoirs des animaux et des boutures au moins une fois par semaine, entretenez votre piscine, curez vos gouttières...

[\[en savoir plus\]](#)

Pour les jardineriers, les horticulteurs, les pépiniéristes... : protégez les récupérateurs d'eau de pluie avec des voiles anti-insectes, rangez ou couvrez les outils de jardinage pouvant se remplir d'eau, protégez les décorations extérieures retenant l'eau, neutralisez les descentes de chéneaux et les avaloirs de vos espaces de vente ou de vos espaces de production, tendez les bâches pour éviter les poches d'eau...

[\[en savoir plus\]](#)

Pour les collectivités :

protégez les récupérateurs d'eau de pluie des jardins pédagogiques des écoles, neutralisez les descentes de chéneaux des bâtiments publics, gérez les avaloirs des voiries communales, rangez et couvrez les zones de stockage du matériel technique, supprimez les jardinières avec bac intégré pour le fleurissement, rappelez les bonnes pratiques aux administrés afin de limiter les gîtes larvaires sur les espaces privés (balcons, jardins...).

[\[en savoir plus\]](#)

Pour les gestionnaires d'habitats collectifs : neutralisez les descentes de chéneaux des habitations, gérez les avaloirs des parkings et des parties communes, rappelez les bonnes pratiques aux résidents afin de limiter les gîtes larvaires sur les espaces partagés (jardins collectifs) et privés (balcons, jardins...).

[\[en savoir plus\]](#)

Pour les artisans, paysagistes, aménageurs, lotisseurs, architectes... : rangez ou couvrez le matériel et les outils pouvant se remplir d'eau, tendez les bâches pour éviter les poches d'eau, suivez les recommandations formulées lors de la conception des bâtiments afin de limiter les gîtes structurels (évacuation efficace de l'eau sous les terrasses sur plot et sur les toitures autoportées...).

[\[en savoir plus\]](#)

